

DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION
COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN
DATE DU VINGT DEUX OCTOBRE
DEUX MILLE VINGT

Affaire 21-221020

ACI PLIE aménagement jardin solidaire tranche 2
(extrémité rue ARZAL) / Validation du projet porté par
l'association Plaisir Rando 2P et de la participation
communale

NOTA. /. Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a
été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le **16
octobre 2020** et que le nombre de membres en exercice étant de **29**, le
nombre de **présent(s)** est de : **21**

Absents excusés : 4

Procurations : 4

Total des votes : 25

Secrétaire de séance : Victorien JUSTINE

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer

LE MAIRE,

Johnny PAYET



L'an deux mille vingt le **vingt DEUX OCTOBRE** à
DIX SEPT HEURES le Conseil Municipal de La Plaine
des Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est
assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence
de Monsieur PAYET Johnny.

PRÉSENTS : Johnny PAYET Maire - Sabine
IGOUBE 1^{ère} adjointe - Mylène MAHALATCHIMY
3^{ème} adjointe - Joan DORO 4^{ème} adjoint - Gina
DALLEAU 5^{ème} adjointe - Jean Claude DAMOUR 6^{ème}
adjoint - Marie-Hélène THIBURCE 7^{ème} adjointe -
François FRUTEAU DE LACLOS 8^{ème} adjoint -
Sonia ALBUFFY conseillère municipale - Frédéric
AZOR conseiller municipal - Micheline CLAIN
conseillère municipale - Alain RIVIERE conseiller
municipal - Lucay CHEVALIER conseiller municipal
- Marie-Lourdes VÉLIA conseillère municipale -
Sandra GRONDIN conseillère - Elisabeth BAGNY
conseillère municipale - Victorien JUSTINE
conseiller municipal - Daniel JEAN-BAPTISTE dit
PARNY conseiller municipal - Jean-Luc SAINT-
LAMBERT conseiller municipal - Joëlle DELATRE
conseillère municipale - Jean-Yves VACHER
conseiller municipal

ABSENT(S) : Sophie ARZAL conseillère municipale
- Yannick BOYER conseiller municipal - Mélissa
MOGALIA conseillère municipale - Sylvie LEGER
conseillère municipale

PROCURATION(S) : Jean Yves FAUSTIN 2^{ème}
adjoint à Jean-Claude DAMOUR - Erick BOYER
conseiller municipal à Johnny PAYET - Sabrina
HOARAU conseillère municipale à Sabine IGOUBE
- Mickaël PAYET conseiller municipal à Alain
RIVIERE

Affaire 21-221020

ACI PLIE aménagement jardin solidaire tranche 2 (extrémité rue ARZAL) / Validation du projet
porté par l'association Plaisir Rando 2P et de la participation communale

La CIREst a lancé en mai 2020 l'appel à projet 2020 du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE)
de l'Est afin de mettre en place des Ateliers Chantiers d'Insertion (ACI) sur le territoire de
l'intercommunalité. Localement, l'association Plaisir Rando 2P a répondu en présentant deux
projets.

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20201022-DCM21-221020-
DE
Date de télétransmission : 29/10/2020
Date de réception préfecture : 29/10/2020

Ce chantier d'insertion se présente comme la poursuite de la première action engagée en 2019-2020 qui consistait en la valorisation agricole d'une zone naturelle dégradée appartenant à la Commune située à proximité des anciens gîtes communaux à l'extrémité de la rue ARZAL. Il est proposé pour support d'apprentissage aux publics bénéficiaires de l'ACI dans le cadre de cette deuxième opération :

- La poursuite de la plantation
- La construction d'un local d'accueil et de conditionnement
- La construction d'une rampe d'accès
- Des travaux de clôture et d'irrigation

Ce chantier d'une durée d'un an offrira l'opportunité à 12 personnes sous contrat à durée déterminée de bénéficier dans un contexte professionnalisant, d'une formation destinée à les préparer aux métiers de l'aménagement paysager des parcs et jardins et de l'horticulture maraîchère. L'encadrement technique et pédagogique du chantier est confié à l'Institut Réunionnais de Formation et de Développement (IRFD).

Le budget prévisionnel de ce chantier s'établit à 293 660,32 € avec des financements de la CIREst et de l'Etat. La participation communale portera sur un complément de financement des frais de médecine du travail pour 909,19 €, des frais de gestion pour un montant de 5 786,11 € et de prestations en nature estimées à une valeur de 3 940 €.

Le détail du budget de l'opération est le suivant :

NATURE DES DEPENSES	MONTANT DES DEPENSES	RECETTES	MONTANT DES RECETTES
Achats	30 000,00 €		
Equipement (vêtements de travail et sécurité, petit outillage)	2 484,00 €	- Aide légale (aide au poste)	168 025,02 €
Fournitures non stockables (eau, EDF, carburant)		dont accompagnement socioprofessionnel	8 499,48 €
Fournitures d'entretien et petits équipements		- Résiduel	8 310,49 €
Fournitures administratives		× CIREST	8 310,49 €
Fournitures d'atelier (matières premières pédagogiques...)		Financement de la formation des CDDI	36 000,00 €
Fournitures d'atelier (production)	27 516,00 €	☑ OPCO	36 000,00 €
		Financement de l'encadrement technique des CDDI	39 000,00 €
		☑ CIREST	39 000,00 €

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20201022-DCM21-221020-DE
Date de télétransmission : 29/10/2020
Date de réception préfecture : 29/10/2020

Services extérieurs	36 000,00 €	Financement des matériaux	27 516,00 €
Assurance, banque		☑ CIREST	27 516,00 €
Formation	36 000,00 €		
		Financement de l'équipement des CDDI	2 484,00 €
Autres services extérieurs	8 384,81 €	× CIREST	2 484,00 €
Médecine du travail, OPCO	2 598,70 €		
Honoraires (expert comptable et commissaire aux comptes)	5 786,11 €		
Eau, Electricité, Téléphone		Financement médecine du Travail, OPCO	2 598,70 €
		(médecine du travail, OPCO)	
		× CIREST	1 689,51 €
		× Commune de Plaine des Palmistes	909,19 €
Charges de personnel	215 335,51 €	Financement frais de gestion	5 786,11 €
		(fournitures administratives, frais postaux et télécommunication, frais administratifs, comptabilité sociale)	
<i>Financement des CDDI</i>	167 836,03 €	× Commune de la Plaine des Palmistes	5 786,11 €
☑ Rémunération brute	152 006,40 €		
☑ Charges patronales	15 829,63 €		
<i>Accompagnement socioprofessionnel</i>	8 499,48 €		
<i>Encadrement technique</i>	39 000,00 €		
86 - Emploi des contributions volontaires en nature	3 940,00 €	87 - Contributions volontaires en nature	3 940,00 €
x Mairie de Plaine des Palmistes		x Mairie de Plaine des Palmistes	
Mise à disposition compteur de chantier, salle de formation	3 940,00 €	Mise à disposition compteur de chantier, salle de formation	3 940,00 €
TOTAL CHARGES	293 660,32 €	TOTAL PRODUITS	293 660,32 €

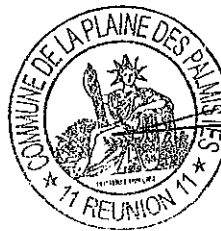
Appelé à en délibérer, le Conseil Municipal à la **MAJORITE des membres présents et représentés, et 2 ABSTENTIONS** (Jean-Luc SAINT-LAMBERT conseiller municipal – Joëlle DELATRE conseillère municipale),

- **Valide** la réalisation de ce chantier d'insertion avec l'association Plaisir Rando 2P et la mise à disposition du foncier nécessaire,
- **Valide** la participation communale à hauteur de 6 695,30 € en numéraire et de 3 940 € en nature,
- **Autorise** le Maire ou l'adjoint délégué à signer tout document se rapportant à cette affaire.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents

Pour copie conforme,

Le Maire,




Johnny PAYET

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20201022-DCM21-221020-
DE
Date de télétransmission : 29/10/2020
Date de réception préfecture : 29/10/2020

Appel à projets 2020 du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) de l'Est pour la mise en place d'Ateliers Chantiers d'Insertion sur le territoire de la CIREST

Préambule :

Le PLIE intercommunal de l'EST a été instauré dans le cadre d'un large partenariat entre les acteurs locaux de l'insertion sociale et professionnelle. Il s'adresse aux publics confrontés à des difficultés particulières d'inclusion sur le territoire de la Communauté de communes de la CIREST.

Il mobilise un ensemble de moyens de droit commun et de moyens spécifiques afin de soutenir ces publics dans l'organisation de leurs parcours individualisés vers l'emploi. Un parcours d'insertion consiste en la mise en œuvre de plusieurs étapes concourant à l'insertion durable de ses bénéficiaires, notamment une étape d'accompagnement renforcé, financée par le PLIE ou par un autre partenaire.

Dans ce cadre, en complémentarité des moyens existants sur le territoire, la CIREST, qui porte juridiquement le dispositif partenarial PLIE de l'Est, lance à un appel à projets pour la mise en place et l'accompagnement d'Ateliers Chantiers d'Insertion sur son territoire.

1. PERIMETRE TEMPOREL :

La date limite de démarrage de l'action est fixée au 1^{er} décembre 2020.

2. DOMAINES D'ACTIVITES VISES PAR LES PROJETS :

Les supports techniques de ces projets d'insertion porteront prioritairement sur :

- la valorisation et le recyclage des déchets (e-déchets, bois etc.)
- la lutte contre les gaspillages (sensibilisation en milieu scolaire notamment) et la remise en circulation des produits
- agriculture biologique (jardins d'insertion, restaurant école,...etc.)
- projets dans les secteurs innovants (numérique notamment)
- la valorisation et le développement de sites touristiques et de sites de pratique des sports de nature d'intérêt communautaire de l'Est, en respectant les éléments de la Charte du Parc National de la Réunion et de l'inscription des cirques, pitons, remparts réunionnais au Patrimoine mondial de l'Unesco,
- projets en lien avec la crise sanitaire COVID-19 (confection de masques etc.)

Dans ce cadre, la localisation des différents projets retenus devra garantir un partage équilibré sur l'ensemble du territoire de la Communauté d'agglomération de l'Est.

Le PLIE souhaite accompagner en 2020 douze Ateliers Chantier d'Insertion soit deux par communes au maximum.

3. SELECTION DES PROJETS PRESENTES :

Pour être retenus les projets devront être labellisés « Atelier Chantier d'Insertion » et les porteurs de projets devront avoir remis au PLIE de l'Est une copie du dossier type de demande labellisation complet transmis aux services compétents de l'Etat (DIECCTE), en vue de leur examen par le Conseil d'Insertion par l'Activité Economique (CDIAE).

Les critères d'appréciation seront :

- Le domaine du support technique du chantier,
- Le coût total de l'action,
- Le coût particulier de l'encadrement technique et de la formation,
- Le montant d'intervention sollicité auprès du PLIE et de la CIREST qui porte le PLIE.
- La mixité et des publics et des partenaires financiers du projet,
- La qualité du partenariat envisagé avec le PLIE,
- L'implication et la participation des acteurs locaux de l'insertion (Communes, CCAS, Pôle emploi, Mission locale de l'Est, Agence Départementale d'Insertion, etc.) au projet,
- La notion de parcours adapté et individualisé : le chantier ne représente qu'un support à l'insertion socio professionnelle des bénéficiaires, un accent particulier devra être mis sur les propositions en termes d'accompagnement socio professionnel et de logique de parcours.
- Le volet économique : pour rappel, dans un contexte de production, les ACI peuvent commercialiser tout ou partie des biens et services produits dès lors que ces activités de production et de commercialisation contribuent à réaliser et à développer les activités d'insertion des personnes embauchées. Les recettes ne doivent pas dépasser 30% de l'ensemble des charges d'exploitation de l'ACI ou par dérogation, 50 % si les activités développées ne sont pas déjà assurées et satisfaites par les entreprises locales. Tous les secteurs d'activité sont concernés, à l'exception des services à la personne.

4. MODALITES D'INTERVENTION DU PLIE DE L'EST :

L'intervention du PLIE portera sur :

1. La participation à la prise en charge du coût pédagogique de l'action de formation obligatoirement prévue dans le projet et/ou du coût de l'encadrement technique, dans la limite de 12 bénéficiaires et de 12 mois, selon les modalités suivantes:

Pour les projets situés dans les domaines prioritaires de l'appel à projets : la prise en charge du coût pédagogique sera de 100 %, dans la limite maximale de 40 000 euros et 4000 euros par bénéficiaire en insertion,

Pour les projets non situés dans les domaines prioritaires de l'appel à projets : la prise en charge du coût pédagogique sera de 80 %, dans la limite maximale de 32 000 euros et 3 200 euros par bénéficiaire en insertion si la formation dispensée est qualifiante. Elle sera de 70 %, dans la limite maximale de 28 000 euros et 2800 euros par bénéficiaire en insertion si la formation dispensée est pré-qualifiante.

2. L'effectif des bénéficiaires recrutés pour l'ACI devra obligatoirement comporter au minimum 50 % de personnes déjà suivies par le PLIE. D'autre part, l'ensemble de l'effectif de l'action devra intégrer le PLIE au démarrage de l'action.

Le non-respect de ces obligations impactera le montant de la subvention attribuée qui sera recalculée au prorata du nombre de bénéficiaires PLIE recrutés.

Accusé de réception en préfecture
074 24974065 - 0391831011
N°1221020-DE
Date de réception en préfecture : 29/10/2020
Date de réception préfecture : 29/10/2020

5. MODALITES D'INTERVENTION DE LA CIREST :

1. Pour les projets situés dans les domaines prioritaires de l'appel à projets, la CIREST est susceptible, dans le cadre de ses interventions sectorielles, de financer ou de cofinancer les investissements matériels nécessaires à la réalisation des supports techniques des chantiers, à hauteur de 30 000 € maximum.
2. En matière de fonctionnement et pour les projets situés dans les domaines prioritaires de l'appel à projets, la CIREST est susceptible de financer le résiduel de salaire des bénéficiaires de l'action dans la limite de 10 000 €.

6. ASPECTS JURIDIQUES :

La structure porteuse de l'Atelier Chantier d'Insertion a la qualité de pouvoir adjudicateur tel que défini dans l'article L1211-1 du Code de la Commande Publique.

A ce titre, en cas de sous-traitance (aspects ingénierie et formation etc.) les règles de mise en concurrence et de publicité devront être strictement appliquées à compter du seuil de 40 000,00 €.

7. PIECES CONSTITUTIVES DU DOSSIER :

Le dossier de candidature comprendra :

- a) Une présentation de l'organisme et de l'opération selon la fiche ci-dessous,
- b) Tout autre document de présentation pertinent qui permettrait d'évaluer la plus-value de votre proposition
- c) Le dossier-type (DIECCTE) de présentation des projets de recrutement en CDDI avec demande de conventionnement en ACI.

Ce dossier de candidature sera téléchargeable sur le site : www.cirest.fr

8. DELAIS ET MODALITES DE DEPOT DES DOSSIERS :

L'appel à projets débute le 20 mai 2020 par sa publication et sa mise en ligne sur le site internet de la CIREST.

La date limite de réception des dossiers est fixée au
31 juillet 2020 à 12 heures

Les dossiers devront être adressés complets par courrier postal ou en mains propres aux bureaux administratifs du PLIE à l'adresse suivante :

Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) de
l'Est 28, rue des Tamarins
Pôle bois -BP 124
97470 Saint Benoit

Personnes à contacter au PLIE :

Syldie GAZE

Tel: 0262 90 47 75 Tel: 0693 91 28 25 – E-mail: s.gaze@cirest.fr

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20201022-DCM21-221020-
DE
Date de télétransmission : 29/10/2020
Date de réception préfecture : 29/10/2020



Fiche de présentation synthétique
Réponse à l'appel à projets du PLIE de l'Est pour la mise en œuvre d'Ateliers
Chantiers d'Insertion sur le territoire de la CIREST en 2020

I) LE PORTEUR DE PROJET :

Raison Sociale : ASSOCIATION PLAISIR RANDO 2P
)

Statut juridique : Association loi 1901

N° Siret ou Siren : 79128751900015

Responsable juridique : Monsieur Jean-Noël ROBERT Qualité /Fonction : Président

Nombre de salariés :36

Date de la dernière assemblée générale : **Samedi 27 juillet 2019**

Adresse: 7, rue Ovide BOYER, 97 431 La Plaine des Palmistes

Telephone: 0262 21 55 59 / 0692 60 49 64

Adresse email : plaisir.rando2P@orange.fr

Expérience en tant que porteur de projet dans le champ de l'insertion professionnelle :

PLAISIR RANDO 2P a construit son expérience dans le champ de l'insertion sociale et professionnelle en conduisant depuis une vingtaine d'années de nombreux chantiers permettant à des personnes en difficulté de se construire une expérience professionnelle et de bénéficier d'un accompagnement dans la résolution de problèmes freinant leur accès à l'emploi.

Dans le cadre de chantiers emplois verts, avec le soutien de la mairie et de la Région Réunion, elle a aménagé le Piton des Songes, situé à Bras des Calumets en le débarrassant notamment de ses pestes végétales et en le reboisant avec des plantes endémiques.

Cette valorisation avait d'ailleurs été largement saluée dans la presse locale dans les années 2000, alors qu'elle n'en était qu'à ses débuts.

Les années suivantes l'association a, concomitamment, poursuivi avec du personnel en insertion, l'aménagement de divers sites :

- l'autre versant du Piton des Songes

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20201022-DCM21-221020-
DE
Date de télétransmission : 29/10/2020
Date de réception préfecture : 29/10/2020

- le sentier de Bras-Cabot
- la ligne 1500
- le sentier des Anglais.

Depuis 2015, l'Association Plaisirs Rando 2P porte des Ateliers et Chantiers d'Insertion qui ont concerné des personnes en difficultés de la commune. Outre la formation aux métiers de la maçonnerie, du moellonnage et de l'aménagement des espaces verts et de loisirs mise en oeuvre, les salariés ont été accompagnés en partenariat avec le PLIE Est/CIREST à la définition d'un projet professionnel et à l'accomplissement de démarches visant l'entrée en formation, la création d'activités et l'amélioration de leurs situations sociales.

Ces expériences se traduisent aujourd'hui par une capacité à :

- gérer les procédures liées au recrutement, à l'embauche et au suivi des personnels
- accompagner les salariés dans la résolution de problèmes sociaux et la recherche d'emploi et de formation
- Développer les partenariats nécessaires au bon déroulement et aux issues positives des actions.

II) LE PROJET PRESENTE :

a) L'action: "Atelier Chantier d'Insertion"

Intitulé : **Jardin solidaire**

Responsable: Monsieur Jean-Noël ROBERT

En qualité de: Président

Localisation : Rue des Goménolés – Plaine des Palmistes

Adresse : Rue des Goménolés

Quartier : Centre ville

Durée : 12 mois

Date de début : **01 décembre 2020**

Date de fin : **30 novembre 2021**

Activité envisagée :

- Construction d'un local d'accueil et de conditionnement des récoltes
 - Structure en acier galvanisé
 - Charpente métallique
 - Couverture
 - Bardage bois
 - Lambrequins

- Travaux de maçonnerie
 - Construction d'une rampe d'accès PMR de 10 ml
 - Construction de la dalle du local
 - Coffrage traditionnel des ouvrages
 - Préparation du ferrailage pour les ouvrages

- Travaux de clôture sur un linéaire de 175 m
 - Scellement des poteaux
 - Traitement des aciers en place
 - Pose des tendeurs
 - Pose du grillage

- Aménagement de cheminement
 - Traçage de l'implantation
 - Préparation du sol
 - Compactage
 - Pose d'éléments minéraux de circulation

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20201022-DCM21-221020-
DE
Date de télétransmission : 29/10/2020
Date de réception préfecture : 29/10/2020

- Travaux horticoles (les listes des plantes maraîchères, vivrières et fruitières sont jointes en annexe dans le plan de production de l'ACI)
 - Préparation de sol maraîcher
 - Plantation de légumes et plantes vivrières
 - Plantation de fruitiers
 - Plantation de plantes antiérosives
- Travaux d'irrigation
 - Installation de système d'irrigation en plein champ par micro asperseur et goutte-à-goutte
 - Raccordement de système de récupération Eaux Pluviales

Les activités destinées à l'acquisition des compétences en chantier seront les suivantes :

Activité 1 : Maçonnerie

- Réaliser des ouvrages en maçonnerie
- Réaliser des ouvrages en béton armé coffrés en traditionnel

Activité 2 : Construction métallique

- Tracer l'épure d'une structure en métal
- Préparer, ajuster et assembler les éléments d'une structure en métal
- Souder à l'arc les éléments d'une structure en métal
- Installer des éléments de serrurerie
- Mettre en place les éléments de l'ouvrage

Activité 3 : Charpente/Couverture

- Tracer l'épure d'une charpente métallique
- Préparer et assembler les éléments d'une charpente métallique
- Exécuter le calepinage d'une toiture
- Préparer, positionner et assembler les éléments d'une toiture

Activité 4 : Travaux paysagers, parcs et jardins

- Lire un schéma et un plan d'aménagement
- Tracer, implanter, construire une circulation
- Installer une clôture

Activité 5 : Irrigation

- Tracer l'emplacement des canalisations
- Effectuer les travaux de fouille
- Positionner les canalisations
- Mettre en œuvre les éléments de protection des canalisations
- Raccorder les canalisations au réseau de récupération de l'eau de pluie
- Installer des asperseurs

- Installer des vannes et des éléments de robinetterie

Activité 6 : Travaux horticoles

- Lire un schéma et un plan d'aménagement
- Désherber une parcelle maraîchère
- Fabriquer un compost végétal
- Tracer, implanter, construire une circulation
- Préparer un sol de culture maraîchère
- Réaliser des semis
- Effectuer différents types de multiplication de plantes - marcottage (aérien, chinois), drageonnage, oeillement, ...
- Planter des plants, boutures et graines
- Planter des arbres et des arbustes
- Construire des bacs à compost mobiles en bois

Votre projet a-t-il déjà été présenté en CDIAE ?

- OUI : préciser date + avis (fournir copie justificatif) :

- NON : préciser date prévisionnelle : **Septembre 2020**

Dans quel(s) domaine(s) d'activité(s) prioritaire(s) de l'appel à projets se situe votre action: **Dans le domaine de l'agriculture biologique (jardin d'insertion).**

b) Encadrement technique :

Moyens humains dédiés à l'encadrement technique ?

La prestation est confiée à L'Institut Réunionnais de Formation et de Développement pour 1 ETP.

Nombre d'encadrants	Statut (CDD, CDI, autre)	Qualifications (joindre CV obligatoire)	Expériences pédagogiques
1	CDD	Ouvrier qualifié en bâtiment Chef d'exploitation agricole Conducteur d'engins de chantier	Encadrement et formation de salariés d'ACI Formation de salariés d'entreprises aux métiers de l'aménagement paysager Formation de salariés d'entreprises aux métiers de l'horticulture

Le CV est joint en annexe

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20201022-DCM21-221020-DE
Date de télétransmission : 29/10/2020
Date de réception préfecture : 29/10/2020

c) L'accompagnement socioprofessionnel :

Moyens humains affectés à l'accompagnement socio professionnel ?

La prestation est confiée à L'Institut Réunionnais de Formation et de Développement pour 0,20 ETP

Nom(s) Prénom(s) : TSANG-HIN-SUN Valérie

Qualification(s) : Titre Professionnel Conseillère en Insertion Professionnelle

Le CV est joint en annexe

d) La formation :

Intitulé de la formation prévue :

- Socle de Connaissances et de Compétences Professionnelles CléA
- Formation de base en agriculture biologique

Descriptif (modules, nombre d'heures) :

Formation CléA

- 250 heures de formation prévisionnelle en moyenne
- Les parcours et les durées de formation seront précisés suite à l'évaluation diagnostique des salariés effectuée par les organismes habilités

Les différents modules sont présentés en annexe 2

Formation Agriculture biologique

- 102 heures de formation prévisionnelle
- 4 modules de formation

Les modules sont présentés en annexe 3.

Résultats attendus en termes d'insertion durable des bénéficiaires à l'issue de l'action (qualitatifs et quantitatifs) :

A terme, les salariés auront acquis des compétences dans les métiers de du bâtiment et de l'horticulture, leur permettant de répondre aux offres d'emploi et d'envisager des formations supérieures dans ce secteur. Une attention particulière sera portée aux possibilités de création de leur propre entreprise.

Dans ce cadre la continuité des parcours pourrait être la suivante en prévisions minimales :

- | | |
|-------------------------------------|-----------------------|
| ▪ Accès et retour à l'emploi : | 2 CDD + 6 mois ou CDI |
| ▪ Emploi de transition | 2 |
| ▪ Entrée en formation qualifiante : | 2 |

Total : 6 soit 50 % de sorties positives

Sorties de prévisions préfecture
974-219740065-20201022-DCM21-221020-
DE
Date de télétransmission : 29/10/2020
Date de réception préfecture : 29/10/2020

e) Partenariat

Avez-vous identifié des partenaires ?

Précisez les formes de partenariat envisagées et leur état d'avancement :

Oui:

Partenaires institutionnels liés de droit à l'action :

- DIECCTE via l'ASP : Financement des salariés
- CIREST/PLIE Est dans le cadre de son appel à projet ACI 2020 :
Financement de l'encadrement technique et des matériaux
- Pôle Insertion, Pôle Emploi, Mission Locale de l'Est, PLIE Est :
Recrutement et optimisation du suivi/insertion

Note : dans le cadre de l'accompagnement socioprofessionnel un partenariat étroit, visant des objectifs complémentaires, est développé avec le PLIE :

- inscription des personnes dans le PLIE
- bilans réguliers des résultats de l'accompagnement et des démarches entreprises par les salariés de l'ACI entre l'accompagnatrice socioprofessionnelle et le gestionnaire de parcours du PLIE

Partenaires avec lesquels des liens ont été établis :

- Mairie de Plaine des Palmistes : Mise à disposition du site, mise à disposition d'engins, de salle de formation, de compteur de chantier
- CCAS de la Plaine des Palmistes : fichier de publics bénéficiaires, définition des critères économiques et sociaux des publics bénéficiaires

III) BUDGET PREVISIONNEL DETAILLE DE L'ACTION :

NATURE DES DEPENSES	MONTANT DES DEPENSES	RECETTES	MONTANT DES RECETTES
Achats	30 000,00 €	-	
Equipement (vêtements de travail et sécurité, petit outillage)	2 484,00 €	- Aide légale (aide au poste)	168 025,02 €
Fournitures non stockables (eau, EDF, carburant)		dont accompagnement socioprofessionnel	8 499,48 €
Fournitures d'entretien et petits équipements		- Résiduel	8 310,49 €
Fournitures administratives		× CIREST	8 310,49 €
Fournitures d'atelier (matières premières pédagogiques...)		<u>Financement de la formation des CDDI</u>	36 000,00 €
Fournitures d'atelier (production)	27 516,00 €	· OPCO	36 000,00 €
		<u>Financement de l'encadrement technique des CDDI</u>	39 000,00 €
		· CIREST	39 000,00 €
Services extérieurs	36 000,00 €	<u>Financement des matériaux</u>	27 516,00 €
Assurance, banque		· CIREST	27 516,00 €
Formation	36 000,00 €	·	
		<u>Financement de l'équipement des CDDI</u>	2 484,00 €
Autres services extérieurs	8 384,81 €	× CIREST	2 484,00 €
Médecine du travail, OPCO	2 598,70 €	□	
Honoraires (expert comptable et commissaire aux comptes)	5 786,11 €	□	
Eau, Electricité, Téléphone		<u>Financement médecine du Travail, OPCO</u>	2 598,70 €
		(médecine du travail, OPCO)	
		× CIREST	1 689,51 €
		x Commune de Plaine des Palmistes	909,19 €
Charges de personnel	215 335,51 €	<u>Financement frais de gestion</u>	5 786,11 €
		(fournitures administratives, frais postaux et télécommunication, frais administratifs, comptabilité sociale)	
<i>Financement des CDDI</i>	167 836,03 €	× Commune de la Plaine des Palmistes	5 786,11 €
· Rémunération brute	152 006,40 €		
· Charges	15 829,63 €		

Accusé de réception en préfecture
 974-219740065-20201022-DCM21-221020-DE
 Date de télétransmission : 29/10/2020
 Date de réception préfecture : 29/10/2020

patronales			
<i>Accompagnement socioprofessionnel</i>	8 499,48 €	□	
<i>Encadrement technique</i>	39 000,00 €		
86 - Emploi des contributions volontaires en nature	3 940,00 €	87 - Contributions volontaires en nature	3 940,00 €
x Mairie de Plaine des Palmistes		x Mairie de Plaine des Palmistes	
Mise à disposition compteur de chantier, salle de formation	3 940,00 €	Mise à disposition compteur de chantier, salle de formation	3 940,00 €
TOTAL CHARGES	293 660,32 €	TOTAL PRODUITS	293 660,32 €

* Mode de calcul : Pour 1 ETP sur 12 mois à 35 h : $(52/12) \times 35 \times 12 = 1820$ h

Pour le porteur de projet :
(Nom, prénom, qualité)

Date, cachet et signature

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20201022-DCM21-221020-DE
Date de télétransmission : 29/10/2020
Date de réception préfecture : 29/10/2020

**LES CV
ENCADREMENT
CIP**

ENCADREMENT

RAMIN Pierrot

STATUT - EXPERIENCE

- **Expérience à l'IRFD**

- Entré le : 03 janvier 2018
- Type de Contrat CDD
- Poste occupé :
 - Encadrant technique d'insertion

- **Autres expériences professionnelles**

2015-2017 – Cariste – Action Intérim

2013-2014 – Chauffeur d'engins – Maçon VRD - Entreprise TTPOI

2009-2012 – Chef d'exploitation agricole

1997-2008 - Agent d'entretien des espaces verts - ONF de la Réunion – Associations – Commune de Salazie

NIVEAU DE FORMATION/DIPLOME

2006 – Brevet Professionnel Agricole – Association Promotion en Milieu Rural

1990 – CAP Maçonnerie Moderne - AFD Saint André

FORMATION PROFESSIONNELLE

2020 - Formation de professionnalisation des encadrants de l'IRFD – L'évaluation des apprentissages en situation de travail - Institut de Pédaandragogie Jean-Marie Catherine

2018 – Formation à l'encadrement de salariés en insertion en situation de production – Institut de Pédaandragogie Jean-Marie Catherine

2018 - Formation et évaluation des personnes chargées du montage, de la vérification et de l'utilisation des échafaudages roulants – AFCE Le Port

2018 – Attestation de Formation – Travail en hauteur - Port et utilisation du harnais de sécurité – URMA Saint André

2015-2016 – Magasinier cariste – CACES R 389 cat 1/3/5 chariots élévateurs – CFPC Georges Hoareau

2012-2013 – CACES R372 M – 1/2/4/10 – Laurent Formation

2008 – Certificat d'utilisation Tronçonneuse – Débroussailleuse - ONF

2006 – Session « Dotations agricoles » - Chambre d'Agriculture

EXPERIENCE ACQUISE DANS LE CHAMP DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE

2018 – Encadrement technique en Atelier et Chantier d'Insertion

DOMAINE D'INTERVENTION

- Aménagement de l'espace rural
- Agriculture- horticulture
- Utilisation et mécanique matériel parcs et jardins
- Construction à ossature et finition bois
- Peinture
- Plomberie
- Soudure
- Carrelage
- Maçonnerie
- Moellonnage
- Montage de gabions
- Conduite d'engins de chantier

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20201022-DCM21-221020-
DE
Date de télétransmission : 29/10/2020
Date de réception préfecture : 29/10/2020

ACCOMPAGNEMENT SOCIOPROFESSIONNEL

TSANG HIN SUN Valérie

STATUT - EXPERIENCE

- **Expérience à l'IRFD**
 - Entré le : 24 avril 2017
 - Type de Contrat : CDI
 - Postes occupés : Conseillère en Insertion Professionnelle
- **Autres expériences professionnelles**
 - Octobre 2014 à Mai 2016 : Responsable satellite SOGECCIR (Intérimaire)
 - Novembre 2009 à Novembre 2010 : Formatrice à AGLE International (à la Réunion et à Mayotte)
 - Avril 2004 à Octobre 2007 : Animatrice Nouvelles Technologies de l'Informatique et de la Communication à la Cybercase de Sainte-Suzanne
 - Avril 2003 à Décembre 2003 : Animatrice Nouvelles Technologies de l'Informatique et de la Communication de proximité à l'OMCTL de Sainte-Suzanne
 - Juillet 1999 à Mars 2000 : Hôtesse de caisse au Score de Saint-André
 - Avril à Juin 1998 : Discothécaire à la Médiathèque de Saint-Benoît
 - Décembre 1997 à Février 1998 : Commerciale chez Micro Service Plus à Plateau Caillou

NIVEAU DE FORMATION - DIPLOME

- 2016 -2017 : Titre Professionnel Conseiller en Insertion Professionnelle (AFPAR)
- 2010 : Formation de Monitorat SST (Sauveteur Secouriste du Travail)
- 2007-2009 : Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale
- 1996 : BAC STT option Action et Communications Commerciales (obtenu avec mention Assez Bien) au lycée A.P.Bouvet de Saint-Benoît

COMPETENCES ET EXPERIENCES ACQUISES DANS LE CHAMP DE LA FORMATION ET DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE

- Formation
 - Relation clientèle
 - Rédaction et mise en place de projet
 - Organisation et suivi logistique, administratif et pédagogique d'actions de formation
 - Rédaction des documents de bilan de formation
 - mise en place d'ateliers éducatifs (initiation à l'outil informatique et à Internet)
- Accompagnement social et professionnel
 - Etude/réalisation de projets d'actions s'inscrivant dans le cadre du développement social local
 - Réalisation d'enquêtes de terrain
 - Elaboration d'actions d'animations
 - Mobilisation de réseau partenarial
 - Participation à l'analyse des besoins sociaux des familles
 - Accompagnement social des familles
 - Accompagnement social individuel et collectif des personnes en situation de précarité et en risque d'exclusion
 - Aide à la mise en œuvre du projet personnalisé
 - Animation d'actions de sensibilisation sur les thématiques sanitaires et sociales

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20201022-DCM21-221020-
DE
Date de télétransmission : 29/10/2020
Date de réception préfecture : 29/10/2020

LES MODULES DE FORMATION

Socle de connaissances et de compétences professionnelles
CléA

CONTENUS ET OBJECTIFS DE LA FORMATION

7 domaines et 28 sous-domaines mis à la disposition des salariés de l'Association

DOMAINES	SOUS-DOMAINES	DUREE ¹	
1 La communication en français	1. Ecouter et comprendre	35	70
	2. S'exprimer à l'oral	35	70
	3. Lire	35	70
	4. Ecrire	35	70
	5. Décrire - Formuler	35	70
2 L'utilisation des règles de base de calcul et du raisonnement mathématique	1. Se repérer dans l'univers des nombres	35	70
	2. Résoudre un problème mettant en jeu une ou plusieurs opérations	35	70
	3. Lire et calculer les unités de mesures, de temps et des quantités	35	70
	4. Se repérer dans l'espace	35	70
	5. Restituer oralement un raisonnement mathématique	35	70
3 L'utilisation des techniques usuelles de l'information et de la communication numérique	1. Connaître son environnement et les fonctions de base pour utiliser un ordinateur	35	70
	2. Saisir et mettre en forme du texte - Gérer des documents	35	70
	3. Se repérer dans l'environnement Internet et effectuer une recherche sur le web	35	70
	4. Utiliser la fonction de messagerie	35	70
4 Travailler dans le cadre de règles définies d'un travail d'équipe	1. Respecter les règles de vie collective	35	70
	2. Travailler en équipe	35	70
	3. Contribuer dans un groupe	35	70
	4. Communiquer	35	70
5 Travailler en autonomie et réaliser des objectifs individuels	1. Comprendre son environnement de travail	35	70
	2. Réaliser des objectifs simples dans le cadre d'une action simple ou d'un projet	35	70
	3. Prendre des initiatives et être force de proposition	35	70
6 Apprendre à apprendre tout au long de la vie	1. Accumuler les expériences et en tirer les leçons appropriées	35	70
	2. Entretenir sa curiosité et sa motivation pour apprendre dans le champ professionnel	35	70
	3. Optimiser les conditions d'apprentissage (de la théorie à la pratique professionnelle)	35	70
7 Maîtriser les gestes et les postures et respecter les règles d'hygiène, de sécurité et environnementales	1. Respecter un règlement sécurité, hygiène environnement, une procédure qualité	35	70
	2. Avoir les bons gestes et réflexes afin d'éviter les risques	35	70
	3. Etre capable d'appliquer les gestes de premier secours	35	70
	4. Contribuer à la préservation de l'environnement et aux économies d'énergie	35	70

¹ 35 heures représentant la fourchette basse et 70 heures la fourchette haute.

LES MODULES DE FORMATION EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

MODULES	OBJECTIFS
Connaissances Scientifiques Elémentaires	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser un système de production en respectant la réglementation et les principes de l'Agriculture Biologique • Définir la relation climat/sol/plante • Mobiliser les connaissances relatives à la biologie végétale • Définir les mécanismes de multiplication et de sélection des plantes cultivées. • Rappeler les mécanismes de la nutrition et de la croissance des plantes cultivées et leur mode d'élaboration du rendement
Aménagement d'une pépinière	<ul style="list-style-type: none"> • Définir un emplacement sain • Choisir un emplacement pour une pépinière • Reconnaître le matériel nécessaire dans une pépinière pour produire des plants • Connaître les règles à respecter pour l'implantation d'une pépinière
Pratiques Culturelles et Techniques de Production	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre les techniques culturales simplifiées en agriculture biologique • Optimiser les rotations • Protéger ses cultures en bio en toute sécurité et utiliser les produits antiparasitaires homologués • Produire et utiliser les extraits de plantes pour renforcer et soigner ses cultures • Analyser les sols pour réduire les charges de fertilisation • Acquérir une méthode simple pour faire le lien entre les plantes spontanées et les contraintes que cela impose (sol, pratiques culturales) • Favoriser la présence d'abeilles pour améliorer la pollinisation • Reconnaître les stades de récolte dans une espèce donnée en fonction de la destination de la culture et organiser la récolte • Choisir un système de production • Préparer le sol • Préparer les productions à la vente • Organiser l'atelier : Planning- assolement- rotation et moyen de production
Irrigation	<ul style="list-style-type: none"> • Mobiliser des connaissances scientifiques relatives à la relation air/sol/eau • Définir un système d'irrigation pour une parcelle • Installer un système d'irrigation